

Taxe de Séjour / Tourist Tax

TARIF PAR NUIT ET PAR PERSONNE / AMOUNT BY NIGHT AND BY PERSON

Catégories d'hébergements	Taxe de séjour	Taxe additionnelle*	Tarifs applicables
Palaces	2 €	0,20 €	2,20 €
Hôtels, résidences et meublés de tourisme 5 ★	1,50 €	0,15 €	1,65 €
Hôtels, résidences et meublés de tourisme 4 ★	1,40 €	0,14 €	1,54 €
Hôtels, résidences et meublés de tourisme 3 ★	1 €	0,10 €	1,10 €
Hôtels, résidences et meublés de tourisme 2 ★ Villages vacances 4 et 5 ★	0,70 €	0,07 €	0,77 €
Hôtels, résidences et meublés de tourisme 1 étoiles Villages vacances 1, 2 et 3 ★ Chambres d'Hôtes	0,50 €	0,05 €	0,55 €
Terrains de camping et terrains de caravanage 3, 4 et 5 ★ Tout terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,55 €	0,06 €	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage 1 ★ et 2 ★ Tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Ports de plaisance Emplacements aires camping-cars Parcs de stationnement (par tranche de 24H)	0,20 €	0,02 €	0,22 €
Tout hébergement non classé ou sans classement à l'exception de l'hôtellerie de plein air	5% du prix de la nuitée HT (A)	10% de la taxe de séjour (B)	A + B

Références : Délibération Communautaire de Carcassonne Agglo n°2018-356 portant modification du barème applicable au titre de la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2019. Articles L2333-26 à L2333-46 du CGCT. Infos : taxedesejour@carcassonne-agglo.fr

* En application de l'article L 3333-1 du CGCT, le Conseil Départemental de l'Aude a instauré, à compter du 1^{er} janvier 2019, la taxe additionnelle de 10%.

La taxe de séjour est une contribution perçue par l'hébergeur pour le compte de Carcassonne Agglo. Elle est intégralement reversée à l'Office de Tourisme Communautaire pour des actions de promotion et de développement touristique. La taxe additionnelle est collectée par Carcassonne Agglo puis reversée au Département de l'Aude.

Exonérations / Exemptions

- Les personnes mineures (- de 18 ans)
Minor person (under 18 years old)
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire intercommunal
Customers with a temporary contract to work in the area
- Les personnes en hébergement d'urgence ou en relogement temporaire
Customers in emergency housing or temporary rehousing

Nous vous souhaitons un agréable séjour. L'Office de Tourisme Grand Carcassonne est à votre disposition.

We wish you a pleasant stay, contact us for any information.

▪ **Office de Tourisme - Antenne de CARCASSONNE**

2 square Gambetta à Carcassonne - 04 68 78 58 90

▪ **Office de Tourisme - Antenne de CAUNES-MINERVOIS**

3 ruelle du Monestier à Caunes-Minervois - 04 68 76 34 74

▪ **Office de Tourisme - Antenne de MONTOLIEU-CABARDES**

1 place Jean-Guéhenno à Montolieu - 04 68 24 80 80

▪ **Office de Tourisme - Antenne de TREBES-CANAL DU MIDI**

12 avenue Pierre Curie à Trèbes - 04 68 78 89 50

www.tourisme-grand-carcassonne.fr

contact@grand-carcassonne-tourisme.fr

